DC-3

The CCG fixed wing aircraft was built in 1944 as a C-47A for the US Army Air Force. In 1947 it was purchased by Trans Canada Airlines, then in 1960 it was acquired by Transport Canada as a flight inspection aircraft used for the calibration of navigation aids. Since 1975 it has been assigned to the Coast Guard, primarily doing pollution patrols on the Great Lakes, the St. Lawrence Seaway, and the Gulf of St. Lawrence.

Oil pollution from shipping is the primary concern on these patrols; however, in a secondary role, the aircraft also serves as a search and rescue aircraft, transports Coast Guard personnel and equipment, and occasionally carries VIPs.

Pollution patrols are conducted under terms of a joint Canadian/US Coast Guard Agreement, so, United States as well as Canadian waters are covered under the assigned area of responsibility.

During the winter, the DC-3 is used to supply information to the Atmospheric Environment Service on their Great Lakes Ice Reconnaissance Program.

The DC-3 flies 750 to 850 hours a year and currently has over 52,000 hours on the airframe.

Plans are underway (1989) to replace the DC-3 with a modern twin-engine turboprop aircraft equipped with state-of-the-art oil-detecting equipment.

DC-3

L'avion DC-3 de la GCC a été construit en 1944 en version C-47A pour le compte de la US Army Air Force. En 1947, la société Trans Canada Airlines en fait l'acquisition; en 1960, c'est Transports Canada qui l'achète pour l'utiliser comme aéronef d'inspection en vol pour l'étalonnage des aides à la navigation. Depuis 1975, il est au service de la Garde côtière pour effectuer principalement des patrouilles de surveillance de la pollution dans les Grands Lacs, la Voie maritime du Saint-Laurent et le golfe Saint-Laurent.

La pollution par les hydrocarbures rejetés à la mer par les navires de commerce constitue le principal objet de ces patrouilles; toutefois, l'aéronef joue également un rôle secondaire, soit celui d'un aéronef affecté aux opérations de recherches et de sauvetage, au transport du personnel et de l'équipement de la GC et, à l'occasion, au transport des personnalités.

Les patrouilles de surveillance de la pollution sont effectuées conformément à un accord conclu entre les Gardes côtières canadienne et américaine qui ont chacune un secteur de responsabilité assigné, ce qui permet de couvrir les eaux tant américaines que canadiennes.

Au cours de l'hiver, le DC-3 est utilisé pour fournir des renseignements au Service de l'environnement atmosphérique dans le cadre du Programme de surveillance des glaces dans les Grands Lacs.

Le DC-3 effectue annuellement de 750 à 850 heures de vol et sa cellule compte actuellement plus de 52 000 heures de vol.

On prépare des plans (1989) pour remplacer le DC-3 par un avion bimoteur moderne à turbopropulseurs, équipé d'un équipement très moderne de détection de pétrole.